

## FICHE DE POSTE

Suite à un emploi déclaré vacant dans une ENSA, conformément à l'article 9 de l'arrêté du 3 janvier 2020 relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture

CONCOURS ENSEIGNANT-CHERCHEUR DES ECOLES NATIONALES SUPERIEURES D'ARCHITECTURE

### SESSION 2021

**Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements  
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs(es) handicapés(es)**

N° BIEP DE DIFFUSION 2020-518459

Intitulé du poste : **MCF des ENSA**

Groupe de discipline : **Ville et Territoires**

Discipline : **Urbanisme et projet urbain (UPU)**

Catégorie : **2**

Catégorie statutaire : **A**

Corps : **MCF**

Code Corps : **PROFARCH**

Domaine(s) Fonctionnel(s) : **Enseignement supérieur - Recherche**

Emploi(s) Type : **Enseignant théoricien du supérieur DDAO - RCH03B  
et Enseignant praticien du supérieur DCAO - RCH03A**

**Adresse administrative et géographique de l'affectation :**

École nationale supérieure d'architecture de Grenoble

60 avenue de Constantine, CS 12636, 38036 Grenoble cedex 02

#### **Missions et activités principales :**

L'ENSA de Grenoble recrute un(e) enseignant(e) chercheur(e) ayant une compétence dans le domaine Ville et Territoires, sous champ « urbanisme et projet urbain ».

Devenir et être architecte au XXI<sup>e</sup> siècle nécessite un engagement fort dans les questions environnementales et sociétales en cours et à venir. Les enjeux de la transition socio-écologique touchent toutes les échelles des territoires à la fois transcalaire, trans et interdisciplinaire et pluri-temporelle. L'ENSA de Grenoble souhaite consolider ses propositions pédagogiques et ses approches scientifiques pour former les étudiants à s'emparer de cette complexité. Il s'agit de leur transmettre les fondements de la culture urbaine et territoriale et les approches méthodologiques issues de la pratique opérationnelle de ces domaines.

L'enseignant recruté devra témoigner d'une culture théorique et critique des problématiques et enjeux contemporains inhérents aux territoires urbanisés dans leurs multiples modalités, de la ville à « l'entre-ville », du quartier à la banlieue, en passant par le péri-urbain. Il est par ailleurs demandé de mobiliser une distance critique référencée qui permettra de mettre en place des enseignements théoriques et/ou professionnalisant en licence et en master.

#### **Charges pédagogiques :**

- Participer et/ou prendre en charge un ou deux semestres d'enseignement du projet en cycle licence (studio de S3 de L2) et/ou master dans un des parcours de master existant, et dans un second temps, de

constituer une équipe avec des enseignants du champ TPCAUI pour monter/consolider un parcours de master, peut-être le tri-cursus ENSAG/IUGA/SciencePo.

- Proposer un ou des enseignements en licence et master (tronc commun pratique) articulant recherche et projet, et un/des cours théoriques magistraux en licence sur la fabrique urbaine et territoriale au prisme des enjeux contemporains environnementaux autant que sociétaux
- Participer à l'encadrement de mémoires de master (et éventuellement des rapports d'études en Licence)
- Proposer de nouveaux enseignements dans le cadre des appels à projet initiés par la CFVE, le cas échéant

#### *Évaluation des enseignements :*

L'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble a mis en place une procédure d'évaluation des enseignements par les étudiants. Tout enseignant de l'école est tenu de respecter cette procédure et d'en faire un outil permettant d'améliorer le contenu et l'organisation des enseignements dispensés à l'École.

#### **Participation au collectif :**

La personne recrutée sera tenue d'assurer des tâches complémentaires qui concernent notamment :

- la participation aux réflexions spécifiques au champ VT au sein de l'établissement
- l'intégration dans le champ des thèmes stratégiques de l'ENSAG, identifiés dans le cadre de l'évaluation HCERES : transition socio-écologique, transition numérique, apprentissage expérientiel, justice spatiale, interventions dans l'existant, médiation ...
- l'encadrement des mémoires, des stages, des césures, des mobilités, etc.
- l'encadrement des rapports d'études, voire des Projets de Fin d'Études (PFE)
- la participation aux jurys d'UE, de semestres, d'années, de fin de cycle
- l'implication dans les projets, instances et commissions de l'école
- le rayonnement de l'école à diverses échelles (partenariats académiques, avec les territoires et avec les milieux professionnels)

**Place et poids de la discipline dans l'école :** 4 ETP soit 7% du nombre d'ETP et d'ETPT sous statut Etat

#### ***Projet scientifique :***

L'enseignant(e)-chercheur(e) devra, avec ses propres productions, venir renforcer les travaux et les activités scientifiques d'une équipe scientifique de l'école. Il est souhaité qu'il/elle participe à l'animation de réseaux scientifiques habilités dont l'école est porteuse. Il/elle contribuera, avec ses collègues du même champ, mais aussi des autres champs, au renforcement des liens entre enseignement et recherche, en particulier sur le sujet des démarches et processus de conception architecturale et urbaine.

L'enseignant(e) participera au développement de la recherche, par une production scientifique active, au sein d'une des trois unités de recherche de l'ENSAG en fonction des domaines et thématiques de ses travaux : AE&CC, CRESSON-AAU, MHA.

Sera particulièrement attendue une proposition scientifique pour conduire des recherches sur les questions urbaines, de la grande échelle et du territoire, en articulation avec d'autres disciplines afin de nourrir la réflexion collective sur les mutations en cours du projet architectural. Une attention particulière devra être portée aux enjeux environnementaux et à l'évolution des logiques de l'action qui en découlent.

#### **Charges horaires d'enseignement et de recherche**

*Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :*

*1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;*

*2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.*

## **Compétences principales mises en œuvre :**

### **Titres, diplômes :**

- architecte et urbaniste, ou équivalent

### **Compétences requises :**

- Faire état d'une attitude critique et d'un engagement sur les mutations sociétales qui accompagnent notre entrée dans le XXI<sup>e</sup> siècle, dans le cadre de l'enseignement, de la recherche et de la pratique professionnelle
- Faire état d'une pensée du projet à différentes échelles et d'une capacité à analyser l'évolution des logiques de l'action
- Faire état d'une capacité à proposer et mettre en œuvre des modes pédagogiques réflexifs et/ou expérientiels s'inscrivant dans les orientations stratégiques et la culture d'école de l'ENSAG
- Disposer d'une culture ouverte du projet urbain et de territoire (culturellement, géographiquement, socialement, etc.) et d'une approche plurielle de la pratique du projet, de son histoire et de ses acteurs
- Disposer d'une connaissance sur les pratiques urbaines au sein d'autres pays et d'une culture internationale des questions environnementales et sociétales
- Savoir travailler en collaboration au sein d'une équipe aux disciplines et compétences plurielles. L'attention du/de la candidat.e est attirée sur le fait que les projets pédagogiques et de recherche devront être montés en étroite collaboration avec les ressources et les projets d'enseignement et de recherche déjà présents au sein de l'ENSAG en œuvrant à leur développement
- Capacité à produire une réflexivité sur l'enseignement de la discipline en ENSA
- Autonomie dans le montage et la conduite d'enseignements

### **Expérience souhaitée :**

- Attester d'une expérience de pratique professionnelle du projet urbain comme de l'architecture
- Attester d'une expérience solide de l'enseignement et une appétence pour développer de la recherche.
- Etre en capacité de mobiliser, dans le cadre de l'enseignement et/ou de la recherche, un réseau local et national.

### **Savoir-être (compétences comportementales) :**

- Avoir des capacités d'écoute et de dialogue, d'animation de projets
- Savoir s'intégrer dans une équipe pédagogique aux compétences complémentaires et collaborer en bonne intelligence
- Etre bienveillant, en particulier avec les étudiants

## **Environnement professionnel :**

Forte de l'expérience de praticiens et d'enseignants-chercheurs confirmés, l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble (ENSAG) offre à ses étudiants un enseignement à la fois professionnalisant et universitaire alliant théorie, pratique et expérimentation.

Elle a le souci de former des architectes à la fois critiques et constructifs, préparés à l'évolution des métiers et à la diversité des modes d'exercice, ouverts aux questions sociales et environnementales. Pour cela elle développe une pédagogie innovante par l'approche virtuelle et analogique du projet mais également par l'expérimentation permettant de conjuguer étroitement conception et réalisation. Ses domaines d'excellence couvrent les ambiances, les cultures constructives, la montagne, l'adaptation à la transition écologique & solidaire, la pédagogie expérientielle, le numérique, la médiation.

Reconnue comme un lieu majeur de la recherche en architecture, l'école sait déployer une capacité très forte à

répondre à des appels à projets, nouant ainsi des partenariats diversifiés.

L'ENSAG est membre fondateur des Grands Ateliers Innovation Architecture, plateforme d'expérimentation à échelle 1. Elle porte également la chaire UNESCO « Architecture de terre, cultures constructives et développement durable » ainsi que trois chaires partenariales d'enseignement et de recherche en architecture labellisées par le Ministère de la Culture : « Digital RDL (Research by Design Laboratory) », « Habitat du Futur », « Territorialisation ». L'ENSAG porte un Réseau Scientifique Thématique, le « Réseau International Ambiances ». Par ailleurs l'ENSAG est la seule école d'architecture à porter un laboratoire d'excellence (Architecture, Environnement et Cultures Constructives).

L'ENSAG est un établissement public à caractère administratif d'enseignement supérieur sous double tutelle des ministères de la Culture et de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Elle est l'une des vingt écoles nationales supérieures d'architecture en France habilitées à délivrer le diplôme d'État d'architecte. Elle dispense deux formations post-master : un DSA sur les architectures de terre et l'HMONP (100 ADE par an), et un master interdisciplinaire sur le Design.

L'école est aussi caractérisée par une vie étudiante dynamique. Elle compte sept associations en son sein.

Elle est un établissement-composante de l'Université Grenoble Alpes, établissement expérimental créé au 1<sup>er</sup> janvier 2020, car partenaire de l'initiative d'excellence « Grenoble Université de l'Innovation ». Elle a développé à ce titre de très nombreuses collaborations pédagogiques et scientifiques.

Dans la suite de l'évaluation par l'HCERES et de son accréditation, la nouvelle offre de formation de l'école sera déployée à partir de la rentrée 2021.

L'école en chiffres : 950 étudiants, 238 enseignants chercheurs et intervenants, 47 personnels administratifs et d'appui, 3 unités de recherche dont une UMR, une 40<sup>aine</sup> de doctorants, une 60<sup>aine</sup> d'accords de mobilité internationale

#### **Présentation des activités scientifiques de l'école et des perspectives de développement :**

L'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble, depuis longtemps engagée dans une démarche de recherche architecturale et urbaine, est reconnue comme un pôle important de la recherche architecturale. L'école de Grenoble est repérée pour son potentiel de recherche et d'expérimentation, ses orientations thématiques et sa capacité à assurer des coopérations scientifiques, culturelles et professionnelles à l'échelle régionale comme internationale. Elle accueille trois équipes de recherche, toutes membres de l'école doctorale "Sciences de l'Homme du Politique et du Territoire" de l'Université Grenoble Alpes :

- Architecture Environnement et Cultures Constructives, équipe d'accueil porteuse du Labex éponyme, dont l'objectif est de participer à la théorisation de la « recherche par le projet » en s'appuyant sur des travaux organisés selon 7 axes thématiques. Quatre au sein de l'équipe Cultures Constructives : 1. Précédents et projet ; 2. Transitions et transformation ; 3. Territoires, construction sociale et matérialité ; 4. Établissements humains et milieux contraints. Trois au sein de l'équipe CRAterre : 1. Habitats ; 2. Matériaux ; 3. Patrimoines
- le Cresson, équipe grenobloise de l'unité mixte de recherche Ambiances Architectures Urbanité (UMR CNRS/Ecole Centrale de Nantes/Ensa Grenoble et Nantes n°1563) dont les recherches sont ancrées dans les dimensions spatiales de nos sociétés, à travers le prisme sensible des ambiances, les différentes formes de matérialités architecturales, et les multiples dimensions sociales et culturelles des urbanités.
- Méthodes et Histoire de l'Architecture, équipe d'accueil, structurée autour de deux axes : l'histoire critique de l'architecture et les outils et méthodes de la conception architecturale et urbaine.

L'ENSAG est engagée dans l'IDEFI amàco (atelier matières à construire).

**Liaisons hiérarchiques** : sous l'autorité de la Directrice

**Liaisons fonctionnelles** : avec l'ensemble de la communauté enseignante, avec l'ensemble de l'administration, avec les partenaires académiques, industriels et issus des territoires

**Perspectives d'évolution** : selon filière et corps d'appartenance

**Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions** : poste à pourvoir pour la rentrée universitaire 2021/2022

**Modalités de recrutement :**

**Envois des candidatures :**



**Les candidatures se font uniquement sur le site démarches simplifiées via le lien suivant : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recrutement-ensa-2021>**

**Aucune candidature déposée sur la PEP ne sera traitée**

Une première phase de recevabilité administrative sera assurée par l'ENSA Grenoble.

Puis les candidatures recevables administrativement seront examinées par le comité de sélection dédié qui retiendra une liste de candidats pour l'audition.

*Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisation (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidat(e)s ou des agent(e)s qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.*

Date de mise à jour de la fiche de poste : 30/11/2020